

## Sankuru Agro-forêt : Neutralité climatique, conservation et économie verte à partir d'une filière hévéa inclusive dans les territoires de Lomela et Lodja (Province du Sankuru, RDC)



crédit photo @Alan Huart

### Objectifs du projet

L'objectif général du projet est de contribuer au maintien du couvert forestier ainsi qu'à la protection et la restauration de la biodiversité des forêts équatoriales de la République démocratique du Congo (RDC), lesquelles sont à la fois des sources de revenus, d'aliments et de services écosystémiques pour les populations locales et mondiales. L'objectif spécifique du projet vise l'appropriation par les communautés locales des modèles de gestion et d'exploitation durables de la forêt équatoriale à haute densité de carbone autour d'une filière hévéa inclusive dans les territoires de Lomela et Lodja (Province du Sankuru, RDC).

### Contexte

La République démocratique du Congo abrite le deuxième massif forestier tropical au monde, lequel constitue un réservoir exceptionnel de carbone (jusqu'à 2 000 tonnes de carbone par hectare). **La province du Sankuru** figure parmi les grandes régions à vocation forestière du pays. La déforestation y a fortement progressé ces dernières années, notamment suite à l'avancée du front agricole. Au cours des années 1960-70, la province du Sankuru (territoires de Lodja et Lomela) a été une zone majeure de production de latex (caoutchouc). Aujourd'hui, l'exploitation du latex tourne au ralenti en raison de la pénibilité et la dangerosité du travail de saignée, du manque de formation et de matériels pour la saignée, mais également de l'état dégradé des voies d'évacuation ou encore de la faiblesse des cours mondiaux affectant le salaire des saigneurs. La production agricole – principale activité des ménages – se résume à la production de biens de consommation à travers l'agriculture vivrière très affectée par la qualité des sols (riz et du manioc), le petit élevage extensif (chèvres, porcs, poules et lapins), la fabrication de vin de palme et la chasse. La production agricole est principalement autoconsommée, les rares excédents sont très peu vendus au bord champ ou au bord de la « nationale 7 » en raison de la défaillance totale des infrastructures de transport.

Un des enjeux majeurs dans la province du Sankuru consiste donc à **renverser le processus de dégradation des forêts et des terres tout en (re)valorisant les plantations d'hévéa existantes et en soutenant les autres productions agricoles**. Les défis majeurs à relever pour assurer la relance de la

filière hévéa dans le Sankuru sont entre autres (i) l'amélioration de la productivité et de la production de l'hévéa **avec des pratiques agroécologiques**, (ii) la recherche de marché pour le latex et produits agricoles associés, (iii) l'accès au financement par les producteurs (iv) l'organisation et le renforcement des capacités des acteurs de la filière.

### **Théorie du changement**

Dans ce cadre, le projet envisage d'amorcer une **relance de la filière hévéa** selon une approche inclusive et durable et d'accompagner la **transition vers des systèmes agro-forestiers durables** afin de réduire la pression de déforestation, assurer une alimentation diversifiée et générer des revenus pour les communautés locales.

En matière de relance de la filière hévéa, l'ambition du projet est de créer des conditions propices à une valorisation des produits de l'hévéa afin de générer des avantages économiques, sociaux et écologiques pour les communautés locales. L'ambition du projet est par ailleurs d'accompagner une filière qui respecte les critères d'équité, d'inclusivité et de durabilité.

Dans le cadre du projet, cette ambition se concrétisera par : (i) un appui renforcé aux saigneurs et associations de saigneurs visant une amélioration des techniques de saignées (afin d'assurer une exploitation responsable de la matière première) et une meilleure organisation collective du travail de collecte (afin d'assurer la qualité du latex récolté), ainsi qu'un accompagnement au renouvellement des plantations d'hévéa, (ii) une collaboration étroite avec les acteurs du territoire (notamment les opérateurs privés : exportateurs de caoutchouc, transporteurs locaux) pour assurer l'organisation et le fonctionnement de la filière (notamment l'aval) et l'établissement de relation contractuelle équitable et inclusive avec les associations rurales (travail sur une formule de calcul du prix transparente et fixation d'un prix décent, équitable et stable pour une durée de minimum 6 mois, supérieur à un prix plancher discuté et négocié avec les acteurs locaux ), (iii) *un renforcement de capacité des acteurs locaux de la filière* qui pourront assurer la durabilité de l'action au-delà de sa période de mise en œuvre (par exemple via le renforcement des partenaires locaux impliqués dans la formation).

En matière de transition agricole, le projet appuiera le développement de pratiques agroécologiques et agroforestières dont l'objet sera simultanément de/d' (i) favoriser une optimisation de l'occupation et de l'utilisation des terroirs villageois, (ii) favoriser l'abandon progressif des pratiques de défriche-brûlis et (iii) améliorer les conditions de sécurité alimentaire des ménages et leurs revenus.

Pour accompagner le processus d'identification et de diffusion d'innovations adaptées au contexte des territoires de Lomela et Lodja, le projet renforcera et suscitera le déploiement de dispositifs de recherche-action au niveau micro-local. Ces dispositifs se structureront autour de deux paramètres clés : (i) les recherches sont conduites en projets établis conjointement avec les acteurs locaux et valorisant les savoirs locaux et (ii) les recherches débouchent sur l'action et participent aux processus d'innovations socio-économiques et institutionnels. Sont notamment prévus : (i) un panel d'études opérationnelles et de courte durée lors du démarrage de projet (durant les quatre premiers mois de mise en œuvre) qui contribueront à la production de connaissances, à la définition précise des thèmes de recherche-action ainsi qu'à l'identification des systèmes d'exploitation et modèles (hévéa/agro-forêt) susceptibles d'être mis à l'échelle, puis (ii) des recherches-action à long-terme (soit tout au long de la durée du projet) renvoyant à l'analyse des conditions d'une transition vers des modèles agro-

forestiers et agroécologiques durables ; ces recherches-action incluront la mise en place de parcelles de démonstration et de champs-école paysans ou encore un suivi de la déforestation et des flux de carbone (stocks, puits, sources).

### Activités principales

En matière de relance de la filière hévéa, le projet prévoit: (i) la réalisation d'un état des lieux pour identifier et accompagner les conditions d'une relance de la filière hévéa du point de vue technique, social et économique (ii) un renforcement des capacités des acteurs locaux de la filière y inclus ceux responsables de la formation et (iii) l'appui à la concertation et au dialogue entre acteurs de la filière hévéa et du territoire, (iv) l'accompagnement des mécanismes d'entreposage et de transformation locale du latex.

En matière de transition agricole, le projet prévoit d'(i) identifier, modéliser et diffuser des systèmes de production agroécologiques et agro-forestiers faiblement extensifs (hévéa avec des cultures vivrières et/ou pérennes – telles que le café – ou systèmes vivriers via des associations/rotations riz – légumineuses), (ii) diversifier les sources de revenus et les régimes alimentaires en assurant la promotion des cultures maraîchères (jardins de case) et l'élevage à cycle court et (iii) raisonner les modes d'occupation et de gestion des terroirs.

### Organisation

Le projet est organisé autour de trois résultats principaux, soit :

R1 - Les conditions de relance d'une filière hévéa durable et inclusive sont mises en place en s'appuyant sur les associations villageoises des deux territoires, les acteurs de la formation et les acteurs privés opérant dans la province.

R2 - Des modèles agro-forestiers neutres en carbone ou positif permettant de diversifier l'alimentation tout en générant un surplus à l'autoconsommation sont identifiés et appropriés par les associations villageoises.

R3 - Les associations villageoises en lien avec les autorités locales élaborent conjointement – selon une démarche participative – des plans de gestion des ressources naturelles qui contribuent à réduire les dynamiques de déforestation.

Enabel (l'Agence belge de développement) est l'organisation chef de file qui assure la mise en œuvre du projet. Enabel s'aligne, autant que possible, sur les cadres stratégiques, les priorités ainsi que les structures du gouvernement de la RDC, et travaille en étroite collaboration avec les institutions partenaires. Pour le suivi stratégique et la coordination spécifique de l'action, un **Comité stratégique de concertation et de suivi (CSCS)** intégrant les représentants des ministères concernés est mis en place au niveau provincial (Sankuru). Pour la planification, l'organisation et l'exécution des toutes les activités du projet, une **Unité de gestion de projet (UGP)** est mise en place par Enabel.

### Organisation responsable de la mise en œuvre

- Enabel (Agence belge de développement)

### Partenaires du projet

- *Principaux partenaires nationaux* : acteurs communautaires (associations rurales

d'agriculteurs et ONG locales) ; structures congolaises de recherche-action, d'enseignement supérieur et de formation (Université de Lodja, ISEA de Mukumari, ERAIFT);

- *Principaux partenaires internationaux* : structures de recherche-action, d'enseignement supérieur et de formation actives en RDC sur les thématiques du projet
  - MRAC, Musée Royal d'Afrique Centrale, Belgique
  - Gembloux Agro-Bio Tech,
  - Université de Liège.

#### **Autres acteurs majeurs**

- Ministères et services décentralisés;
- Autorités locales, provinciales et nationales
- L'Institut national pour l'étude et la recherche agronomiques (INERA) de Mukumari
- Acteurs privés formels et informels de la filière de l'hévéa
- société civile congolaise

#### **Lieu**

Territoires de Lodja et Lomela, Province du Sankuru, RDC

#### **Financement**

Union européenne : EUR 4 150 000

#### **Durée**

Janvier 2022 – Janvier 2026 (48 mois)

